



STAGE SYNDICAL MATERNELLE 23 01 14

Le SNUipp-FSU 73 a organisé un stage de formation syndicale jeudi 23 janvier 2014

"la maternelle a de l'avenir"

Au programme :

Les rythmes scolaires en maternelle, La scolarisation des 2 ans, Réintégration de la GS dans le cycle 1, Quelle formation pour les enseignants ?

Ce stage était animé par Claude Gautheron, secrétaire nationale du SNUipp-FSU, et Sarah Hamoudi-Wilkowsky, secrétaire départementale du SNUipp-FSU Savoie.



I La maternelle en Savoie

Il reste 109 écoles maternelles dans notre département, chiffre qui baisse lentement mais sûrement chaque année, tandis que le nombre d'écoles primaires augmente, pour atteindre 139 cette année.

L'école maternelle, en Savoie comme ailleurs, est systématiquement la dernière roue du carrosse, en termes de :

- considération
- remplacements
- formation continue
- carte scolaire
- ...

La moyenne actuelle d'élèves de maternelle pour espérer une ouverture de classe est fixée à 30,5. Chaque année, le DASEN tente d'imposer des "classes charnières" GS-CP, ou des "regroupements pédagogiques", pour éviter d'avoir à "utiliser" ses dotations en poste pour ouvrir des classes maternelle....

De même, sur le terrain, ses fidèles lieutenants que sont les IEN cherchent où fusionner des écoles, ce qui se fait systématiquement au détriment de la maternelle.

En termes de scolarisation des moins de 3 ans, notre département a connu une baisse conséquente. Il n'y a guère que les écoles de RRS qui continuent de scolariser les enfants de 2 ans, car ils sont comptabilisés lors de la carte scolaire.

C'était vrai également dans certaines écoles situées en ZUS, mais le DASEN remet sérieusement cette "règle" en cause. La circulaire de décembre 2012 proposant la relance de la scolarisation des enfants de 2 ans est restée lettre morte dans notre académie jusqu'ici, si ce n'est en Haute-Savoie qui y a consacré 5 postes à la rentrée 2013. Qu'en sera-t-il en 2014 ?... On le saura lors du CTsD d'avril.

En termes de formation continue, il a quasiment fallu attendre le PDF de 2012 pour renouer avec des stages à destination des collègues de maternelle. Le nombre de candidatures était impressionnant, et 5 fois

supérieur au nombre de places proposées... Il y a là une attente évidente.

Enfin, un des sujets majeurs de préoccupation cette année est la mise en place de la réforme des rythmes à la rentrée 2014. Le scénario qui se dessine en Savoie pour la maternelle est de proposer un rythme différent de l'élémentaire. Si on s'en tient à cette affirmation, très bien. Sauf que l'idée est d'allonger la pause méridienne afin de glisser la sieste dans le temps d'activité périscolaire... et de le faire pour tous les élèves de maternelle, y compris dans le cadre d'une structure "école primaire" !



II L'école maternelle en général

Les grandes problématiques évoquées ci-dessus sont presque généralisables.

Il y a actuellement de la part du gouvernement la volonté affichée de redonner à l'école maternelle ses lettres d'or. Le choix de rebasculer les GS dans le cycle 1 est d'ailleurs soutenu par le SNUipp-FSU.

Ce changement de cap vient d'abord suite à la publication d'un rapport de l'IGEN « accablant » pour la maternelle <http://www.snuipp.fr/Le-rapport-sur-la-maternelle-enfin> . En même temps, ce rapport pose des questions auxquelles il faudra répondre...

L'inspection générale est sévère quant à la primarisation de la maternelle. Primarisation due à diverses raisons :

- la hausse des effectifs dans les classes
- les pratiques imposées par l'institution (évaluation)
- les pratiques des enseignants eux-mêmes, peut-être pas « réinterrogées »
- la pression de la société, des parents, qui veulent des résultats quantifiables.

Il y a eu un glissement depuis les 30 dernières années : rupture dans les années 80. La maternelle est revendiquée en tant qu'école, à différencier de lieux comme la crèche ou autre.

A présent, il n'y aura pas d'évolution sans vrai projet pour la maternelle.

La scolarisation des enfants de moins de 3 ans a chuté de manière vertigineuse entre 2005 et 2010.

Refondation de l'école, refonte des programmes, relance de la scolarisation des moins de 3 ans... Pour la maternelle, en théorie, tout sera mis en œuvre à la rentrée 2014. Dans moins de 6 mois !

Les programmes seraient significativement modifiés. Pour le SNUipp-FSU, cela doit nécessairement s'accompagner de formation continue ! <http://www.snuipp.fr/Nouveaux-programmes-en-maternelle>

... et de formation initiale ! La maternelle est le parent pauvre dans les maquettes de master, et paradoxalement, en outre, avec les ESPE, le volume de formation continue.

Le chantier est vaste ! Et tout le monde a un rôle à jouer, à commencer par les enseignants.

Si on regarde en termes de comparaisons internationales, la France est le pays qui scolarise le plus avant l'âge de scolarité obligatoire. A 4 ans, 100 % des enfants sont pris en charge. Cette situation particulière est le fruit d'une longue histoire qu'il ne faut pas laisser s'arrêter...

Si on parle d'efficacité, toutes les études convergent : cela permet une meilleure scolarisation par la suite, en termes de :

- parcours (moins de redoublement)
- acquisition des compétences

Par contre, les inégalités scolaires perdurent. L'école maternelle, pas plus que l'élémentaire, ne réussit à gommer les inégalités scolaires, elles-mêmes corrélées aux inégalités sociales. Des solutions pourraient être mises en place, mais ne sont pas envisagées par l'État faute de budget suffisant.

Le budget consacré par l'État français à l'école primaire est 20 % moindre que la moyenne des autres pays de l'OCDE. Le taux d'encadrement en France est également en-dessous de la moyenne de l'OCDE. Toutefois, en maternelle, ce taux remonte si on inclut tous les adultes autres qu'enseignants (ATSEM).

C'est pour cela que l'affichage est à la « priorité au primaire », sauf que le budget n'est toujours pas à la hauteur !

Après le rapport de l'IGEN, il y a eu une note de la DEPP récemment, avec un satisfecit pour la maternelle, basé sur les performances des élèves en CP. Ces performances se sont améliorées depuis 1997. <http://www.snuipp.fr/La-maternelle-toujours-en-quete-d>

Ces progrès se font-ils au détriment d'autre chose ?

Les élèves sortant de maternelle connaissent plus de sons, plus de lettres ; ils connaissent la suite numérique plus loin.

La question qui se pose, et qui sera liée aux nouveaux programmes : est-ce que ces compétences sont déterminantes pour la suite ?

En ce qui concerne les inégalités, il y a une légère amélioration, mais on ne sait pas si ça perdure.

La formation est une vraie question. Les collègues sont de moins en moins formés à l'école maternelle, il n'y a plus « d'identité professionnelle » pour la maternelle.

Ces points sont à mettre en lien avec la question des CPC spécifiques « maternelle », qui ont disparu », avec les IEN « maternelle ».

Si on évoque les effectifs :

- 55 % des classes maternelle sont au-dessus de 25 élèves par classe
- 7 % comptent plus de 30 élèves par classe
- 65 % des enfants de 2 ans ne sont pas scolarisés dans les RRS et ECLAIR (éducation prioritaire)

Quant à la question des rythmes, elle est indissociable des autres questions de métier !

Remarques, débat :

- ⤴ Programmes : avant, en maternelle, il n'était pas question de « programmes », mais d'orientations. Le mot « programmes » induit le mot « évaluations ».
- ⤴ Il y a aussi contradiction à parler de « programmes » puisque l'école maternelle n'est pas obligatoire...
- ⤴ Le rapport de la DEPP parle de « meilleures performances ». Qu'est-ce que des « performances » en fin de maternelle ? Où met-on le curseur ?
- ⤴ Même si la GS réintègre le cycle 1, il est nécessaire de conserver un pont avec le CP.
- ⤴ La suppression de la formation continue implique une suppression des compétences. La transmission des pratiques ne se fait plus. Les nouveaux collègues sont renvoyés à internet.
- ⤴ Il y a une plus grande liberté pédagogique en maternelle. Il faut s'en servir, et faire « comme on le sent », se sortir du « tout-évaluer » en maternelle. Ne pas se laisser happer par le « cadre » des programmes ».
- ⤴ Il faudrait « renouer » avec la « culture maternelle », par exemple : ne pas faire trop de fiches, laisser le temps aux enfants ; cela doit faire l'objet de la formation initiale.

III Quelle « identité » pour la maternelle

La question de « l'identité professionnelle » et de la « culture » maternelle est revenue au cours du débat général.

Le déficit de formation a une grande influence sur ce qu'est l'école maternelle aujourd'hui, et sur ses pratiques ; Les « anciens » sont généralement mieux outillés. Quant aux nouveaux dans le métier, s'ils ont bénéficié d'une formation pertinente et digne de ce nom sur la maternelle, c'est souvent le fruit de circonstances locales...

Exemple : la pratique des ateliers. Du fait de la hausse démographique (effectifs dans les classes), ils

n'ont plus le même sens qu'avant ! Ils sont à présent le seul moyen de s'occuper d'un groupe en particulier. C'est alors très discriminant, car on place de nombreux élèves en autonomie, allant ainsi dans le sens du maintien des inégalités.

La consultation sur les programmes a fait ressortir ce paradoxe, contenu dans les termes même d'école maternelle : les collègues demandent à la fois un cadre précis, et un retour aux notions de jeu, de socialisation, de vivre ensemble... deux dimensions difficiles à rendre compatibles.

Pour rendre toute sa place à la maternelle, il faudra aussi un glissement dans les programmes de l'élémentaire, du type replacer les fondamentaux sur le nouveau cycle 2, jusqu'au CE2.

Il faut se questionner sur le rôle de l'Ecole. Comme l'explique Stéphane Bonnery, (<http://www.snuipp.fr/Stephane-Bonnery-Comprendre-1>) il faut accepter que les enfants perdent leur temps à l'école, et ne pas « pousser » les enfants de milieu favorisé. A l'inverse, l'Ecole doit pousser, tirer les élèves issus de milieux défavorisés.

Ainsi, la primarisation de l'école maternelle a introduit le concept de difficulté scolaire dès la maternelle, ce qui n'existait pas auparavant...

Remarques, débat :

- ✦ La pression de l'élémentaire (cycle 2) a poussé les enseignants de GS à aller plus loin dans la « primarisation ». Il y a une opportunité à saisir avec le retour de la GS dans le cycle 1, mais il faudra trouver comment travailler avec l'élémentaire.
- ✦ L'élémentaire ne doit pas « dicter » ce qu'il faut faire en maternelle ; Il faut revenir aux « fondamentaux », comme apprendre à jouer.
- ✦ La question de l'évaluation en maternelle est posée, notamment pour les « nouveaux » enseignants de maternelle. Les pratiques sont diverses : certains collègues n'évaluent pas ou très peu (souvent les plus « anciens), d'autres ont des livrets scolaires...
- ✦ Il apparaît plus important de valoriser l'enfant au-travers de « cahiers de réussite » ou « livret de progrès ». Discuter avec l'enfant, aussi, est un moyen de savoir où il en est.
- ✦ Il faut préserver la bienveillance de la maternelle.

A retenir : porter comme idée au niveau de la « commission maternelle » du SNUipp-FSU, et avant mise en application des nouveaux programmes à la rentrée 2014, l'idée des livrets de progrès / cahiers de réussite.

IV Scolarisation des plus jeunes enfants (2 et 3 ans)

Le SNUipp-FSU a toujours défendu la scolarisation des plus jeunes enfants. Il y a là un enjeu important de démocratisation, notamment pour les enfants dont la langue maternelle n'est pas le français.

En 2013, 307 postes ont été dédiés à la scolarisation des moins de 3 ans, et quasi exclusivement implantés dans les ECLAIR (éducation prioritaire).

En 2013, seulement 11,02 % des 2 ans étaient scolarisés. Il y en a moins de 3 % en Seine St Denis, par exemple, alors que les besoins sont criants.

Le ministère affiche sa volonté d'aller dans cette direction (relance de la scolarisation des 2 ans), mais cela ne va pas beaucoup plus loin que l'affichage. Le SNUipp-FSU a calculé le nombre de postes nécessaires pour scolariser 50 % des enfants de moins de 3 ans, et c'est très important.

Les postes ont été fermés avec des arguments disant que les enfants étaient mal accueillis, que l'école n'était pas adaptée à leur rythme... Discours qui ont réduit la scolarisation des moins de 3 ans aux besoins physiologiques comme la sieste, le goûter...

Remarques, débat :

- ✦ Il n'y a pas de consensus entre les enseignants sur l'utilité de la scolarisation des enfants de 2 ans.
- ✦ Scolariser les moins de 3 ans nécessite du matériel spécifique, des locaux adaptés.

La question à se poser est : quel rôle a la scolarisation des 2 ans ?

A ce propos, la terminologie « moins de 3 ans » est plus intéressante...

Il faudrait réfléchir en termes d'accès à une structure collective pour tous les enfants. C'est d'ailleurs en ce sens que le SNUipp-FSU et la FSU militent pour un Service Public de la petite enfance, et se sont investis

dans les collectifs « Pas de bébés à la consigne ». Les structures collectives n'existent pas en nombre suffisant. Du coup, est-il plus intéressant (selon les enfants), d'aller chez une nourrice, ou de pouvoir être accueilli dans la structure collective qu'est l'école ?

Remarques, débat :

- ⤴ Avant, il y avait la possibilité d'accueillir les enfants en cours d'année. Cela permettait une transition plus « douce » entre la crèche / la nourrice et l'école.

Il faut noter qu'avec le nouveau dispositif estampillé « 2 ans » de la circulaire 2012, les entrées échelonnées sont possibles en cours d'année à la date anniversaire. Concernant les enfants de 3 ans, les textes prévoient que les parents puissent demander la scolarisation de l'enfant en cours d'année (http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=4C2ACFDECE143DA031A411C28F85983E.tpdjo13v_2?idSectionTA=LEGISCTA000006166560&cidTexte=LEGITEXT000006071191&dateTexte=20140203)

Le nouveau règlement départemental des écoles publiques de juin 2013 est venu pondérer cette possibilité, en mentionnant « en fonction des places disponibles » car les moyens ne sont pas à la hauteur des ambitions !

Les conditions d'accueil des moins de 3 ans doivent être réfléchies. On ne scolarise pas ces enfants sans locaux, matériel, moyens humains, adaptés. Les ATSEM sont importantes et nécessaires dans l'accueil des moins de 3 ans. Il faudrait des préconisations aux communes en ce sens. Cette réflexion pourrait / devrait être menée en lien avec les nouveaux programmes pour l'école maternelle.

L'idée est de permettre à tous ceux qui le désirent de pouvoir scolariser les enfants à partir de 2 ans. Il n'y a pas d'obligation, ni d'incitation. Toutefois, on pourrait imaginer qu'il y ait une politique d'incitation avec campagne d'information dans le cas d'enfants issus de milieux défavorisés et / ou dont la langue maternelle n'est pas le français, car toutes les études démontrent que cette scolarisation « précoce » est bénéfique pour eux.

Au contraire, aujourd'hui, le constat est celui de la création de nouvelles inégalités, sur ce chapitre : ce sont les familles de milieu favorisé qui mettent spontanément leur enfant à l'école avant 3 ans.

Remarques, débat :

- ⤴ Il faut construire des crèches !
- ⤴ Il y a nécessité de travailler sur des classes « passe âges ».
- ⤴ Il existe une complémentarité école / crèche. Il devrait y avoir un travail commun.

La tranche d'âge 2-3 ans est le parent pauvre de l'école et pâtit du manque de structures collectives, que ce soient des écoles ou des crèches, selon les choix des familles.

Des expériences ont existé ou existent ; il faut s'emparer de ces questions, et monter des projets « passerelle » avec les crèches, avec la commune...



V La formation des enseignants

Remarques, débat :

- ⤴ Il manque du temps pour réfléchir aux pratiques, à la pédagogie. On est beaucoup dans l'action, peu dans la réflexion.
- ⤴ Les stages de formation continue permettent une prise de recul, et un échange avec les collègues. Ils apportent des éléments théoriques, pratiques, permettent de manipuler, réfléchir et jouer ! Ces

« vrais » stages maternelle sont nécessaires ! Ils devraient être obligatoires...

- ⤴ Il y a un manque d'intervenants extérieurs, de chercheurs, sur la maternelle.

L'aspect « école maternelle » doit être pris en charge dans les plans de formation continue, et dans le cadre de la formation initiale ; Il faut absolument insister là-dessus. Les ESPE doivent signer des conventions avec les rectorats afin de mettre à disposition des enseignants-chercheurs.

La Savoie est dans une dynamique positive : stages prévus au plan de formation continue depuis 2 ans (même si nombre de places insuffisant), formateurs à l'ESPE (ou précédemment à l'IUFM) qui ont une connaissance de la spécificité maternelle... Il faut continuer et amplifier.

La formation ne concerne pas que les enseignants : les CPC, les IEN... Il n'y a plus de conseillers pédagogiques spécialisés maternelle, et c'est un manque. De même, quand il y a eu un IEN « maternelle », c'était un « plus » pour les collègues. Il y a un besoin d'accompagnement des enseignants de maternelle.

Remarques, débat :

- ⤴ La primarisation de l'école maternelle vient aussi de ce manque d'accompagnement, du manque de formateurs « maternelle ».
- ⤴ Il faudrait intégrer à la formation continue l'idée d'échanger et observer d'autres pratiques, en allant dans des classes autres que la sienne.
- ⤴ Il y a encore plus en maternelle qu'en élémentaire un besoin de mutualisation, d'échanges des pratiques.
- ⤴ La théorie sert à trouver des réponses, elle est nécessaire, mais il faut également se pencher sur les pratiques de classe.

VI Les rythmes en maternelle

De manière générale, cette question n'a comme réponse que des déclinaisons locales. C'est un premier pas vers un abandon du cadre général de l'Education Nationale...

La question des rythmes « télescope » directement l'école maternelle. Elle amène une réelle difficulté.

Deux collègues de Cognin et de La Ravoire ont pu témoigner.

Les écoles qui ont commencé en 2013 sont dans l'ajustement, et manquent de recul pour analyser les choses. Les enfants sont fatigués, quels que soient les horaires (allongement de la pause méridienne ou raccourcissement fin de journée).

Il y a un surplus d'activités pour les enfants.

On « pique » du temps d'ATSEM aux enseignants. Les ATSEM s'occupent d'activités périscolaires, avec des conséquences du type : confusion pour les enfants (« rôle » de l'adulte, de l'ATSEM), activités imaginées d'après les séquences de l'enseignant...

Il n'y a plus de temps d'échanges possible avec les ATSEM, c'est un vrai problème.

La façon dont est menée cette réforme amène plus de questions et d'attente de la part des enseignants, qu'une possibilité réelle d'être acteurs et vecteurs de propositions.

Sur le département, il y a une volonté de mettre en avant le scénario « allongement de la pause méridienne » pour les élèves de maternelle, y compris dans les écoles primaires.

Les instances se penchent systématiquement sur les aspects techniques et les difficultés pour les maires (recrutement, aspect financier, etc), et donc ne s'intéressent qu'au périscolaire au détriment du temps scolaire.

La question des conditions de travail des enseignants, de l'accès aux salles de classes est sans cesse renvoyée à plus tard.

Deux instances sont programmées prochainement, qui apporteront peut-être des réponses ? Un Comité de Suivi de la réforme aura lieu le 27 janvier, et un CDEN le 6 février

